

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com  
 Prise en charge : pec@mupras.com  
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Nº P19-0044466

144225

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 2447

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

NOUFER Dost-Ja

Date de naissance :

1/1/1954

Adresse :

143 lot Haj Fateh casa

Tél. : 067122753

Total des frais engagés : 615,70 Dhs

Cadre réservé au Médecin

**Dr. Asmae MEZIATI**  
Médecine Générale  
274, Lotissement Haj Fateh  
Lissasfa - Casablanca  
Tél : 05 22 93 22 63  
INPE : 091194779

Date de consultation :

13/12/2021

Nom et prénom du malade :

NOUFER Dost-Ja

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

BPA

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 06/12/2021

Signature de l'adhérent(e) :

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
19/12/2022	Ca		200,00 Dhs	<i>DR. EZZIATI Générale Haj Farah Sabianca 2032963 1194779</i>

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE DU DOCTEUR EZZIATI 19/12/2022</i>	19/12/22	4415,70 Dhs +HT 4060,99 Dhs

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H	25533412	21433552	MONTANTS DES SOINS
		00000000	00000000	
	D	00000000	00000000	
		35533411	11433553	
	B			
	G			
(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				
				DATE DU DEVIS
DATE DE L'EXECUTION				
				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Casablanca, le : 19/12/2022

✓ 21046  
06/24  
115DH90

M5,90

Noufer Anayte



LOT 099868/FCS  
PER 11/1/2024  
PPC 79,50

① - Ecoler 1g  
MS α 3/1

MS

14,60 x 2 = 29,20

② - Deltosp 1000γμ  
Tpm α 3/1

MS

29,50

③ - Enseal cip  
Dr. Asmae MEZIATI

MS

69.00  
Dr. Asmae MEZIATI  
Médecine Générale  
274, Lotissement Haj Fateh  
Lissasfa - Casablanca  
Tél: 05.22.93.29.63  
09110278



14,60

α 3/1

LDT: 220608  
DUD: 07/2025  
69,00DH  
on  
ratoires  
de toux

274, مجموعة الحاج فاتح (قرب سوق الحاج فاتح) - ليس  
sissement Haj Fateh (après du Marché Haj Fateh) - Lissasfa  
الهاتف : 06.61.62.22.61 تل : 05.22.93.29.63 GSM : 06.61.62.22.61 المحمول :

⑤ 500.10 ~~500.10~~  
gr. 10 ~~gr. 10~~

PPV: 22/09/00  
PER: 05/12/24  
PPV: 22DH10

Dr. Asmae MENEZATI  
Médecine Générale Haj FATEH  
Lissabfa - Casablanca  
TÉL: 03 22572963  
TELEP: 05 221194779

2014/09/06

⑥ 40.05  
- ~~Lot 1012~~  
300.10

gr. 10

PPV: 40DH00  
PER: 09/25  
LOT: L3107

b bottu a  
B2. Aille des Consom. An-Soda Casablanca  
S.Bachouch - Pharmacien Responsable

T = 415.20 Dhs

$$\begin{array}{r} 13 \\ 12 \\ \hline 22 \end{array}$$

